

# AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

( Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune FONTAINE ETOUPEFOUR  
se réunira, en séance ordinaire le 07 février 2017, à 20 heures 00.

## Objet de la réunion

Election d'une ou d'un secrétaire

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 5 janvier 2017

- 1 - Autorisation de liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2017 (CHAPITRE 21)
- 2 - Demande DETR (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux) pour des travaux dans les écoles
- 3 - Autorisation du Maire à signer une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation de travaux en domaine privé dans le cadre des travaux du "Coeur de bourg"

Questions diverses et informations

Fait à FONTAINE ETOUPEFOUR, le 31 janvier 2017

Le Maire

